

ARTS D'EXPRESSION

Collège Saint-Julien, Ath — info@csj-ath.be

Une philosophie d'enseignement

Les « Arts d'expression » sont une option groupée de 4 heures/semaine, à caractère artistique dans l'enseignement général.

L'élève est invité à s'investir dans le développement du processus créatif, valorisé par l'enseignant, par une implication constante et la volonté de progresser continuellement, plutôt que sur l'unique évaluation de la production finale. **L'élève est acteur de sa formation.**

Cette option demandera à l'élève un investissement continu, aussi en dehors des heures de cours, afin d'évoluer correctement dans chacun des arts travaillés tout au long du parcours.

RIGUEUR
PRECISION
PERSEVERANCE
REMISE en
QUESTION
COLLABORATION

Deux degrés, deux ambitions

2^e DEGRE
EXPLORATION
DECOUVERTE
OUVERTURE
CURIOSITE

Au deuxième degré, l'élève explorera 3 langages distincts et en même temps complémentaires : **langage sonore et musical** – **langage plastique** – **langage verbal et corporel**.

En 2 ans, on cherchera à poser des **techniques** de base, un vocabulaire précis. On construira, avec l'élève, une **méthode de travail**, une capacité de **raisonnement** et de **critique**.

On construira une **culture esthétique** et une introduction à **l'histoire des arts**, tant durant les cours que lors de sorties artistiques : *musées, théâtres, concerts, rencontre d'artistes...*

Le troisième degré propose une **orientation vers les arts du spectacle** avec, comme finalité, une exploration approfondie et systématique du processus de création scénique.

Il s'agira pour les élèves, durant 2 années, de créer un objet scénique collectif en **TOTALE AUTONOMIE**. Les langages plastique musical sont convoqués par la création scénique, avec un processus créatif abouti pour chaque langage, ainsi qu'un travail pointu de régie technique (son, lumière, vidéo).

L'élève effectuera également un vrai **stage d'observation active**, durant une semaine complète, dans une institution des Arts de la scène, en contact direct avec le monde professionnel (Théâtre National, Opéra Royal de la Monnaie...).

3^e DEGRE
EXPERTISE
PERFECTIONNEMENT
PROJET
AUTONOMIE

Une formation complète

Un **atelier d'écriture** (1heure/semaine en 3^e année) et un **atelier d'expression et communication** (1heure/semaine en 4^{ème} année) viennent compléter la formation artistique dans une approche dynamique (l'élève est l'acteur principal de ces ateliers), pratique et en interdisciplinarité avec les autres cours de l'option.

Axes spécifiquement travaillés

La **CREATION** : l'élève est acteur du projet dans chacune des étapes, il fait preuve d'engagement personnel. En assumant sa singularité, il ose, expérimente, imagine, apprend à tirer parti des réalités inhérentes à un processus créatif, en groupe ou en solo.

L'**APPLICATION** : l'élève utilise des techniques artistiques de plus en plus affinées ; il apprend en même temps à faire preuve de recul critique face à ces techniques.

La **CONTEXTUALISATION** : L'élève est capable, en autonomie progressive (de la 3^e à la 6^e) d'identifier, chercher, et mobiliser les outils nécessaires à la création, il fait preuve de curiosité, d'ouverture et de prise d'initiative constantes.

Le **COOPERATION** : L'élève fait preuve d'engagement dans le collectif, participe au groupe, collabore, respecte les autres dans leur singularité créatrice, est capable de donner et recevoir du feedback à toutes les étapes du travail.

Qui s'inscrit en Arts d'expression ?

Il n'y a aucun prérequis à avoir (pas de notions de solfège ou de techniques de dessin, il ne faut pas déjà avoir fait du théâtre...), nous exigeons par contre de nos élèves un **esprit entreprenant, ouvert à l'expérimentation, au dialogue, à la critique constructive**.

On ne prend pas l'option « Arts uniquement parce qu'on veut devenir artiste, mais surtout parce qu'on considère cette option comme une **approche différente**, dans l'offre du collège Saint-Julien, pour former son esprit, son jugement, sa capacité de raisonnement, comme dans toutes les autres options.

L'élève en arts d'expressions est capable de **flexibilité** et **d'organisation** de son **horaire de travail** en fonction de contraintes liées à la spécificité des arts. Le monde artistique se plie en effet difficilement à un horaire strictement scolaire : l'élève est donc prêt à investir des soirées, des week-ends, ou certains jours fériés, pour aller à la rencontre des théâtres, des salles de spectacles, des musées, pour répéter ou travailler un aspect technique (création vidéaste, sonore, scénographique...).

Orientations futures

Les arts d'expression préparent idéalement à l'enseignement supérieur, artistique ou non, en apprenant à l'élève à présenter et se présenter, défendre un point de vue personnel, tout en faisant preuve d'ouverture, travailler en groupe de manière autonome, mener à bien un projet grâce à des initiatives personnelles et collectives, mais aussi pouvoir donner et recevoir régulièrement du feedback.

Autant de compétences indispensables dans le cadre d'études supérieures et dans l'exercice d'un futur métier.

L'option en images

Téléchargez le film de présentation de l'option. Bonne vision !

Lien : <https://www.dropbox.com/s/9h241j9ss7acfbq/Foire%20aux%20Options%20Mai18%20Version%20finale.mov?dl=0>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas

Coordination de l'option : Jérôme UYLEBROECK - uylebroeck.j@csj-ath.be

Programmes complets : D2 : <http://admin.segec.be/documents/4330.pdf> ;

D3 : <http://admin.segec.be/documents/8741.pdf>.